

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE DU 8 AVRIL 2024**

Session ordinaire du Conseil de la Ville de Cookshire-Eaton tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 8 avril 2024 à 19h30 au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Sont également présents monsieur Martin Tremblay, directeur général, Me Sarah Cain, avocate externe au soutien du service du greffe.

A. Présences et ouverture

B. Adoption de l'ordre du jour

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance ordinaire du 4 mars 2024;
- 2) Séance extraordinaire du 19 mars 2024;

D. Période de questions.

E. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois;
- 2) Bail – chemin McDonald;
- 3) Résolution d'appui – TECQ – FCQ;
- 4) Contrat - Déneigement Centre communautaire Sawyerville;
- 5) Rapport du trésorier 2024 – DGE;
- 6) Achat d'un cube – Travaux publics;
- 7) Intérêts arrérage;
- 8) Facture Gravière Bouchard;
- 9) Facture Leblanc Illuminations;
- 10) Facture Superior Sany;
- 11) Facture USD Global;
- 12) Facture Fini Mur Gagnon;
- 13) Facture Gravière Bouchard;
- 14) Facture Gravière Bouchard;
- 15) Facture Plan ADA Architecture Daniel Auger;
- 16) Bulwer Community center;
- 17) Facture Services MEC inc.;
- 18) Facture Cain Lamarre – Essenia;
- 19) Facture PG Solution – Puces intelligentes;
- 20) Facture Cain Lamarre – Service de greffe;
- 21) Facture Cain Lamarre – Relation de travail;
- 22) Orford Musique 2024 – OSR Cookshire;
- 23) Demande Dibbleurs – ajout de terrain;
- 24) Adoption états financiers 2023
- 25) Adoption rapport RCGT Recyc Quebec

26)Embauche d'un inspecteur M. Keven Lussier

F. Aménagement et urbanisme

- 1) Demande d'autorisation CPTAQ – Légumerie Dionne;
- 2) Dossier 24-PIIA-03 concernant le lot 6 544 854 pour la construction d'un CPE à Johnville
- 3) Dossier 24-PPCMOI-01 – 2^e résolution

G. Communication et vie communautaire

- 1) Box-Up – demande de subvention;
- 2) Location de salle – Demande de gratuité - Méchoui Voyage humanitaire Guatemala;
- 3) Location de salle – Demande de gratuité - circuit C division Estrie;
- 4) Location de salle – Demande de gratuité - Lumberjacks;
- 5) Dépôt rapport annuel 2023 – Bibliothèques;

H. Travaux publics

- 1) Ressources humaines – Embauche Damian Buck;
- 2) Ressources humaines – Embauche Luc Fortier;
- 3) Ressources humaines – Démission Kévin Brault;
- 4) COGESAF – Renouvellement annuel et nomination;
- 5) Achat d'îlots multimatières;

I. Sécurité publique/Agglomération Cookshire-Eaton

- 1) Achat de casiers pour caserne Sawyerville;

J. Avis de motion et dépôt

- 1) Avis de motion projet de règlement 350-2024 modifiant règl. 286-2021 concernant bâtiments patrimoniaux;
- 2) Avis de motion projet de règlement 351-2024 modifiant règl. 286-2021 concernant les cases de stationnements;
- 3) Dépôt 2^e projet de règlement 344-2024 modifiant le zonage (Gendron, Maheu)

K. Étude et adoption de règlements

- 1) Adoption du règlement 346-2024 modifiant le plan d'urbanisme (Projet NAC);
- 2) Adoption du règlement 347-2024 - Modification Zonage (Projet NAC);

L. Bureau de projets

- 1) Mandat – Travaux rue Fraser-Rte 212 – CP;
- 2) Plan de gestion des actifs (PGA);
- 3) PGA – Offre de service-pour assistance technique;

M. Varia

- 1) Formation Rôles et responsabilités des Élus;
- 2) Journal du Haut-St-François – nomination représentant;
- 3) Adoption règlement barrage 348-2024
- 4) Adoption Règlement Bâtiment Birchton 349-2024
- 5) Paiement facture RCGT
- 6) Droit de préemption site de l'ancien hôtel sur la rue Principale (Utilisation logement ou hébergement)
- 7) Autorisation présentation de demande de remboursement de taxe à la couronne.

N. Période de questions

O. Levée ou ajournement

A. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

Le greffier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par le président, monsieur le maire Mario Gendron.

B. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2024-04-9494

Proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 avril 2024 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance ordinaire du 4 mars 2024;

Résolution 2024-04-9495

Proposé par la conseillère Josée Pérusse appuyée par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte le procès-verbal de la Séance ordinaire du 4 mars 2024 tel que remis à chaque membre du conseil municipal;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Séance extraordinaire du 19 mars 2024;

Résolution 2024-04-9496

Proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyée par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte le procès-verbal de la Séance ordinaire du 19 mars 2024 tel que remis à chaque membre du conseil municipal;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D. Période de questions

- A) Carole St-Pierre

Mme St-Pierre questionne les membres du conseil sur la procédure liée à la construction et rénovation du centre communautaire de Sawyerville. Le maire lui indique qu'une réunion sera organisée pour discuter de ce point.

- B) Christiane Boudreau

Mme Boudreau questionne les membres du conseil sur la possibilité d'avoir un système de gestion des déchets à trois voies dans les salles

communautaires. On l'informe que ce système a été commandé pour chaque salle communautaire.

C) Jean-Philippe Dionne

M. Dionne questionne les membres du conseil afin de savoir comment fonctionne le bureau de projet, puisqu'il attend des réponses. Martin Tremblay va faire des vérifications pour lui revenir à ce sujet cette semaine.

Il critique également l'état des chemins et la qualité du nivelage effectué.

D) Monsieur McConnell

M. McConnell effectue des remarques sur la charrue et le nivelage. Il critique la façon dont c'est fait. Martin Tremblay informe le citoyen que les opérations de nivelage ont débuté le 8 avril 2024 et invite le citoyen à faire des commentaires sur la qualité des travaux qui seront effectués. Une mention est faite relativement à la nécessité de faire du rechargement sur les chemins.

La Ville de Cookshire-Eaton effectue de nombreuses représentations auprès des instances gouvernementales pour obtenir plus de financement pour l'entretien des chemins.

E) Charles Dionne

Son père demeure sur le chemin Lower et les camions passent fréquemment à haute vitesse. Il doit lui-même faire appliquer du calcium pour minimiser la poussière.

Les camionneurs ont été avisés de réduire la vitesse.

E. Administration générale et financière

1) Comptes du mois;

Résolution 2024-04-9497

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 8 avril 2024;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et aux dépenses autorisées par le conseil municipal en vertu de la délégation du directeur général;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault et appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'approuver la liste des comptes à payer telle que présentée et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Bail – chemin McDonald;

Résolution 2024-04-9498

CONSIDÉRANT que le locataire désire renouveler son bail avec la Ville de Cookshire-Eaton concernant la location d'une partie de terrain (prairie) situé sur le chemin McDonald, lot # 5 199 208;

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu par le conseil de renouveler le bail avec M. Patrick Vallée concernant la location d'une partie de terrain (prairie) situé sur le chemin McDonald et que le directeur général est autorisé à signer le bail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Résolution d'appui – TECQ – FCQ;

Résolution 2024-04-9499

Déficit du financement fédéral de l'infrastructure par rapport à la croissance démographique

ATTENDU QUE le Canada connaît actuellement une croissance démographique record, avec 1,25 million de personnes nouvellement arrivées au pays dans la dernière année seulement;

ATTENDU QUE, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), nous devons bâtir au moins 3,5 millions de logements supplémentaires d'ici 2030 et que les municipalités doivent améliorer ou fournir les infrastructures pour absorber cette croissance;

ATTENDU QUE, selon les estimations de la FCM, le coût de l'infrastructure municipale requise s'élève en moyenne à 107 000 \$ par logement;

ATTENDU QUE, selon Statistique Canada, le coût associé à la remise en état de l'infrastructure municipale *existante* atteint environ 170 milliards de dollars;

ATTENDU QUE l'inflation dans le secteur de la construction non résidentielle a atteint 29 % depuis la fin de 2020 et que les municipalités font face à une hausse du coût des projets d'infrastructure qui est non seulement fulgurante, mais disproportionnée par rapport à l'augmentation des revenus;

ATTENDU QUE, ces dernières années, contrairement aux revenus fédéraux et provinciaux, les revenus fiscaux des municipalités n'ont suivi ni l'inflation, ni la croissance économique, ni la croissance démographique;

ATTENDU QUE les municipalités font face à une insuffisance du financement fédéral en matière d'infrastructure à l'heure où le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada a pris fin, où le Fonds pour le développement des collectivités du Canada est en renégociation, et où le Fonds permanent pour le transport en commun ne sera lancé qu'en 2026;

ATTENDU QUE le Fonds pour le développement des collectivités du Canada, anciennement le Fonds de la taxe sur l'essence, verse annuellement plus de 2,4 milliards de dollars en capital directement aux municipalités par le biais d'un mécanisme d'attribution fiable, et que les municipalités, petites ou grandes, misent sur ce financement pour respecter leurs engagements envers la population en construisant et en entretenant des infrastructures publiques essentielles (infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, routes, transports en commun, installations communautaires, culturelles et récréatives, etc.);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, et est résolu que le gouvernement fédéral collabore avec les municipalités et les signataires de l'entente afin que le Fonds pour le développement des collectivités du Canada demeure une source de revenus directe, fiable et pérenne pour les priorités locales en matière d'infrastructure;

QUE le gouvernement fédéral s'engage à intégrer au budget 2024 une nouvelle vague de programmes en matière d'infrastructure qui comprend notamment un

nouveau programme d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, et à augmenter le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes;

QUE le gouvernement conclue dans les prochaines semaines des ententes avec les gouvernements provinciaux pour le renouvellement des programmes comme celui de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec, communément appelé TECQ, sans aucune nouvelle condition et en assouplissant les règles pour permettre la réalisation des projets identifiés par les municipalités;

QUE le gouvernement fédéral réunisse les provinces, les territoires et les municipalités pour négocier un « cadre de croissance municipale » modernisant le financement des municipalités et favorisant la croissance du pays à long terme.

QUE copie de cette résolution soit transmise au ministre à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports du Canada et lieutenant politique pour le Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, aux députés fédéral et québécois de notre territoire, au président de la Fédération canadienne des municipalités, M. Scott Pearce et au président de la FQM, M. Jacques Demers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Contrat - Déneigement Centre communautaire Sawyerville;

Résolution 2024-04-9500

Il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyée par la conseillère Josée Pérusse et résolu par le conseil d'autoriser le paiement d'un montant de 500,00\$ à M. Jeff Cross pour le déneigement du Centre communautaire de Sawyerville pour l'hiver 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Rapport du trésorier 2024 – DGE;

Le rapport du trésorier 2024 pour les élections partielles du 17 septembre 2023 est déposé au conseil municipal.

- 6) Achat d'un cube – Travaux publics;

Résolution 2024-04-9501

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'acheter, en date du 13 mars 2024, un cube 12 pied de marque Chevrolet modèle express 2013 pour les travaux publics au montant de 24 549,37\$ \$ plus les frais et taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Intérêts arrérage;

Résolution 2024-04-9502

CONSIDÉRANT QU'une demande a été reçue de la part de M. Martin Boissé du Bresseur Fou afin que l'intérêt sur les arrérages de taxes foncières dues sur l'immeuble portant le numéro de cadastre 4 488 083 et 4 488 078 soit annulé;

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu que le conseil refuse la demande de M. Boissé du Brasseur Fou concernant l'annulation des intérêts sur les arrérages de taxes foncières dues sur l'immeuble portant le numéro de cadastre 4 488 083 et 4 488 078.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Facture Gravière Bouchard;

Résolution 2024-04-9503

Il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyée par la conseillère Daphné Raymond et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Gravière Bouchard portant le numéro 43357 au montant total de 9 092.76 \$, incluant les taxes, datée du 29 février 2024, pour la réparation de divers chemins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Facture Leblanc Illuminations;

Résolution 2024-04-9504

Il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyée par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Leblanc Illuminations portant le numéro 1338 au montant total de 11 207.08 \$, incluant les taxes, datée du 6 mars 2024, pour différents luminaires à installer au Parc des Braves.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Facture Superior Sany;

Résolution 2024-04-9505

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Solution Supérieurs S.E.C portant le numéro 4688441 au montant total de 10 437.26 \$, incluant les taxes, datée du 11 mars 2024, pour l'achat d'une machine récurveuse et ses accessoires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Facture USD Global;

Résolution 2024-04-9506

Il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyée par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu d'autoriser le paiement de la facture de USD Global portant le numéro 473432 au montant total de 7 496.37 \$, incluant les taxes, datée du 11 mars 2024, pour l'achat de bacs à matières résiduelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Facture Fini Mur Gagnon;

Résolution 2024-04-9507

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Fini Mur Gagnon portant le numéro 210 au montant total de 11 786.09 \$, incluant les taxes, datée du 11 mars 2024, pour la peinture à l'intérieur de l'Hôtel de Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Facture Gravière Bouchard;

Résolution 2024-04-9508

Il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyée par la conseillère Daphné Raymond et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Gravière Bouchard portant le numéro 43402 au montant total de 12 469.33 \$, incluant les taxes, datée du 14 mars 2024, pour l'achat gravier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Facture Gravière Bouchard;

Résolution 2024-04-9509

Il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyée par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Gravière Bouchard portant le numéro 43296 au montant total de 12 091.58 \$, incluant les taxes, datée du 16 février 2024, pour l'achat gravier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Facture Plan ADA Architecture Daniel Auger;

Résolution 2024-04-9510

Il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyée par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Plan ADA architecture Daniel Auger portant le numéro 24-015 au montant total de 7 604.16 \$, incluant les taxes, datée du 18 mars 2024, pour un plan d'un bâtiment commercial et multilogement dans le secteur Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Bulwer Community center;

Résolution 2024-04-9511

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton a reçu une demande d'aide financière de la part du Bulwer Community center;

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu par le conseil d'accorder une aide financière de 2 646,46\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Facture Services MEC inc.:

Résolution 2024-04-9512

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Services MEC portant le numéro 2336 au montant total de 10 702.33 \$, incluant les taxes, datée du 12 mars 2024, pour le reconditionnement de la pompe du camion de vidange de fosses septiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) Facture Cain Lamarre – Essenia;

Résolution 2024-04-9513

Il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyée par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Cain Lamarre portant le numéro 70-0000210093 au montant total de 361.54 \$, incluant les taxes, datée du 20 mars 2024, pour le dossier Essenia.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 19) Facture PG Solutions – Puces intelligentes;

Résolution 2024-04-9514

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser le paiement de la facture de PG Solutions portant le numéro STD57183 au montant total de 18 892.69 \$, incluant les taxes, datée du 27 mars 2024, pour l'achat de puces intelligentes et autres équipements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 20) Facture Cain Lamarre – Service de greffe;

Résolution 2024-04-9515

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Cain Lamarre portant le numéro 70-0000212324 au montant total de 2 461.15 \$, incluant les taxes, datée du 28 mars 2024, pour le dossier service de greffe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 21) Facture Cain Lamarre – Relation de travail;

Résolution 2024-04-9516

Il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyée par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Cain Lamarre portant le numéro 70-0000211640 au montant total de 444.95 \$, incluant les taxes, datée du 31 mars 2024, pour le dossier relation de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 22) Orford Musique 2024 – OSR Cookshire;

Résolution 2024-04-9517

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser le paiement de la facture d'ORFORD MUSIQUE portant le numéro OSR2024-COOKSHIREEATON au montant total de 1 450.00 \$, incluant les taxes, datée du 8 mars 2024, pour le concert « Orford sur la route 2024 » le 10 juillet 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 23) Demande Dribbleurs – ajout de terrains

Résolution 2024-04-9518

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton a reçu une demande du club de soccer les Dribbleurs du Haut-Saint-François afin d'ajouter deux terrains de soccer;

CONSIDÉRANT que les travaux à effectuer pour les nouveaux terrains sont l'achat de butts ainsi que des travaux d'installation de tourbe;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyée par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu de procéder à l'achat de butts et à des travaux d'installation de tourbe pour deux nouveaux terrains de soccer.

QU'une portion des coûts relatifs à ces dépenses soient défrayés à partir du poste budgétaire 59-110-00-002 et 59-110-00-006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24) Adoption états financiers 2023

Madame Jessica Shank, directrice des Finances et trésorière de la Ville de Cookshire-Eaton, dépose le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l. en date du 21 mars 2024.

25) Adoption rapport RCGT Recyc Quebec

Le rapport daté du 21 mars 2024 de RCGT Recyc Québec est déposé au conseil municipal.

26) Embauche d'un inspecteur M. Keven Lussier

Résolution 2024-04-9519

CONSIDÉRANT le dépôt de candidature suivant l'affichage d'un poste d'inspecteur(trice) en bâtiment et environnement;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service d'urbanisme et environnement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu de retenir les services de monsieur Keven Lussier à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement, en date du 17 avril 2024, selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F. Aménagement et urbanisme

1) Demande d'autorisation CPTAQ – Légumerie Dionne;

Résolution 2024-04-9520

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation à la CPTAQ par la compagnie J.P. Dionne et fils inc. pour faire déplacer un droits acquis résidentiel.

CONSIDÉRANT QUE la propriété est située au 400 chemin Learned Plain (lot portant le numéro de cadastre 4 487 679) et que le demandeur propose de déplacer le droits acquis sur une parcelle de même superficie (4 381,9m²) située sur le lot portant actuellement le numéro 4 487 773.

CONSIDÉRANT que le demandeur désire donc faire un échange de superficie entre le terrain résidentiel du 400 chemin Learned Plain et une autre parcelle voisine lui appartenant.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu d'appuyer la demande à la CPTAQ de la compagnie J.P. Dionne et fils.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Dossier 24-PIIA-03 concernant le lot 6 544 854 pour la construction d'un CPE à Johnville;

Résolution 2024-04-9521

CONSIDÉRANT qu'une Madame Mylène Thérout a présenté une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour l'immeuble portant le numéro de cadastre 6 544 851;

CONSIDÉRANT que cet immeuble est situé dans la zone P-202;

CONSIDÉRANT que la demande vise la construction d'un bâtiment principal (CPE) et qu'elle contient deux options en ce qui concerne l'aménagement et deux options en ce qui concerne l'architecture;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 27 mars 2024;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu, d'autoriser la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) en retenant l'option 1 d'aménagement (sans débarcadère), et l'option 1 de l'architecture (sans les moulures de fenêtre vertes), le tout conditionnellement à l'intégration d'une solution concernant les cases de stationnement manquante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Dossier 24-PPCMOI-01 – 2^e résolution

Résolution 2024-04-9522

CONSIDÉRANT qu'une demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble a été déposée en bonne et due forme par monsieur Dominique Desmet concernant les propriétés situées au 45-49 chemin de la Montagne;

CONSIDÉRANT que l'objet visé des nouveaux propriétaires est de revoir l'organisation de l'immeuble de sorte que chaque propriétaire ou couple propriétaire puisse détenir en propre – donc en partie privative – la résidence qu'il occupe;

CONSIDÉRANT qu'une opération cadastrale devient nécessaire, celle-ci ayant pour effet de créer un lot distinct et enclavé pour chacun des bâtiments principaux, puis de regrouper tous ces lots à l'intérieur d'un lot plus vaste conservant un frontage conforme (50 mètres) le long du chemin de la Montagne et qui demeure propriété commune en indivision.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, en date du 21 février 2024;

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de résolution numéro 2024-03-9440 relativement à cette demande a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil du 4 mars 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 145.39 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une affiche a été placée bien en vue sur l'emplacement visé par la demande pour annoncer la nature de celle-ci et le lieu où toute personne intéressée peut obtenir des renseignements relatifs au projet particulier ;

CONSIRÉANT QUE un avis public a été publié en date du 12 mars 2024 annonçant une assemblée publique, conformément à l'article 126 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et, résolu d'adopter un second projet de résolution ayant pour effet d'accepter la demande 24 PPCMOI-01 de monsieur Dominique Desmet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G. Communication et vie communautaire

- 1) Box-Up – demande de subvention;

Il s'agit d'un point d'information par rapport à la boîte Box-Up. Il est nécessaire de déterminer un endroit où placer la boîte.

- 2) Location de salle – Demande de gratuité - Méchoui Voyage humanitaire Guatemala;

Résolution 2024-04-9523

CONSIDÉRANT QUE Madame Carole Raymond souhaite organiser un méchoui pour amasser des fonds pour un voyage humanitaire au Guatemala dont sa fille fera partie.

CONSIDÉRANT QU'à cette fin, madame Carole Raymond a présenté une demande afin de louer gratuitement la salle du terrain de balle de Sawyerville le 10 août 2024;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu que la salle du terrain de balle de Sawyerville soit offerte gratuitement le 10 août 2024 à Mme Carole Raymond dans le but d'organiser un méchoui pour un voyage humanitaire au Guatemala dont sa fille fait partie;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Location de salle – Demande de gratuité - circuit C division Estrie;

Résolution 2024-04-9524

CONSIDÉRANT QUE M. Alexandre Gagné-Savail souhaite organiser un tournoi de balle pour le circuit C division Estrie;

CONSIDÉRANT QU'à cette fin, il a présenté une demande afin de louer le terrain de balle de Johnville ainsi que la salle du niveau 1 du centre communautaire de Johnville à un tarif réduit;

CONSIDÉRANT QUE les tarifs de location des terrains de balle et des salles sont régis par le Règlement ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu de refuser la demande de M. Alexandre Gagné-Savail visant à louer le terrain de balle de Johnville ainsi que la salle niveau 1 du centre communautaire de Johnville à un tarif réduit pour organiser un tournoi de balle pour le circuit C division Estrie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Location de salle – Demande de gratuité - Lumberjacks;

Résolution 2024-04-9525

CONSIDÉRANT QUE l'équipe de hockey sénior A des Lumberjacks d'East Angus tiendra un tournoi de balle sur le terrain de balle de Johnville les 24-25 et 26 mai 2024;

CONSIDÉRANT QU'à cette fin, les Lumberjacks d'East-Angus ont présenté une demande afin de louer gratuitement la salle du niveau 1 du centre communautaire de Johnville;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu de refuser la demande des Lumberjacks d'East Angus visant gratuitement la salle du niveau 1 du centre communautaire de Johnville pour leur tournoi de balle des 24-25 et 26 mai 2024;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Dépôt rapport annuel 2023 – Bibliothèques;

Les rapports annuels des bibliothèques de Cookshire-Eaton, du secteur Johnville et du secteur Sawyerville sont déposés au conseil municipal.

H. Travaux publics

1) Ressources humaines – Embauche Damian Buck;

Résolution 2024-04-9526

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des travaux publics;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu de retenir les services de monsieur Damian Buck à titre de journalier occasionnel, rétroactivement au 4 mars 2024, selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Ressources humaines – Embauche Luc Fortier;

Résolution 2024-04-9527

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des travaux publics;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyée par la conseillère Daphné Raymond et résolu de retenir les services de monsieur Luc Fortier à titre de journalier occasionnel, rétroactivement au 18 mars 2024, selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Ressources humaines – Démission Kévin Brault;

Résolution 2024-04-9528

Proposé par le conseiller Roger Thibault et appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu d'accepter la démission de monsieur Kevin Brault de son poste de journalier conducteur en date du 27 mars 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) COGESAF – Renouvellement annuel et nomination;

Résolution 2024-04-9529

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et appuyée par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu

QUE le conseil autorise le paiement de 75 \$ pour le renouvellement d'adhésion de la Ville de Cookshire-Eaton au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) pour 2024-2025;

QUE le directeur des travaux publics, M. Jean-Gabriel Lebel soit nommé pour représenter la Ville de Cookshire-Eaton sur ce comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Achat d'îlots multimatières;

Résolution 2024-04-9530

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton souhaite mettre à la disposition des usages des centres communautaires de la Ville une façon simple de trier leurs matières résiduelles;

Proposé par le conseiller Roger Thibault et le conseiller appuyé par Jean-Marc Dickenson, il est résolu d'autoriser l'achat de trois îlots multimatières produits par BR Métal pour le relais de Cookshire et de quatre îlots multimatières pour les centres communautaires au coût de 1675\$ plus taxes pour chaque îlot;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I. Sécurité publique/Agglomération Cookshire-Eaton

- 1) Achat de casiers pour caserne Sawyerville;

Résolution 2024-04-9531

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton a demandé une offre de services à trois fournisseurs concernant l'achat de quatre modules de rangement pour l'équipement de pompiers;

CONSIDÉRANT que 1200 degrés Boivin et Gauvin inc. a présenté l'offre de services la plus basse;

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu d'autoriser l'achat de quatre modules de rangement pour l'équipement des pompiers de 1200 degrés Boivin et Gauvin inc. à un coût de 7 900,16\$ taxes incluses;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

J. Avis de motion et dépôt

- 1) Avis de motion et dépôt du projet de règlement 350-2024 modifiant règl. 286-2021 concernant les bâtiments patrimoniaux;

Résolution 2024-04-9532

Avis de motion est donné par le conseiller Roger Thibault qu'il présentera à une prochaine séance le Règlement 350-2024 modifiant règl. 286-2021 concernant bâtiments patrimoniaux de la Ville de Cookshire Eaton.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du

projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

- 2) Avis de motion et dépôt du projet de règlement 351-2024 modifiant règl. 286-2021 concernant les cases de stationnements;

Résolution 2024-04-9533

Avis de motion est donné par la conseillère Josée Pérusse qu'elle présentera à une prochaine séance le Règlement numéro 351-2024 modifiant règl. 286-2021 concernant les cases de stationnements.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

- 3) Dépôt 2^e projet de règlement 344-2024 modifiant le zonage (Gendron, Maheu)

Résolution 2024-04-9534

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du projet de Règlement modifiant le règlement 286-2021 sur le zonage fut donné le 5 février 2024;

CONSIDÉRANT QUE le règlement doit également être déposé aux membres du conseil;

Il est noté qu'une copie du projet de règlement est déposée et remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

K. Étude et adoption de règlements

- 1) Adoption du règlement 346-2024 modifiant le plan d'urbanisme (Projet NAC);

Résolution 2024-04-9535

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 4 mars 2024;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault et appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, et résolu d'adopter le règlement 346-2024 modifiant le plan d'urbanisme (Projet NAC);

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Adoption du règlement 347-2024 - Modification Zonage (Projet NAC);

Résolution 2024-04-9536

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 4 mars 2024;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault et appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, et résolu d'adopter le règlement 347-2024 - Modification Zonage (Projet NAC);

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L. Bureau de projets

- 1) Mandat – Travaux rue Fraser-Rte 212 – CP;

Résolution 2024-04-9537

CONSIDÉRANT QUE le Canadien Pacifique (CP) désire procéder au réaménagement de la géométrie de la rue Fraser (secteur Cookshire) dans le but de permettre la relocalisation du nouveau système d'avertissement du Canadien Pacifique (CP);

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton sera le maître d'ouvrage de ces travaux;

CONSIDÉRANT QUE les services EXP inc. ont présenté une offre de services d'un montant de 22 800 \$ taxes en sus relativement à la préparation des plans et devis définitifs incluant les services durant la construction pour ce projet;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et, résolu de retenir les services de Les services EXP inc. pour un montant de 22 800 \$ taxes en sus relativement à la préparation des plans et devis définitifs incluant les services durant la construction pour le projet de réaménagement de la géométrie de la rue Fraser (secteur Cookshire) dans le but de permettre la relocalisation du nouveau système d'avertissement du Canadien Pacifique (CP) conformément à leur offre de services du 16 février 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Plan de gestion des actifs (PGA);

Résolution 2024-04-9538

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme ;

CONSIDÉRANT QUE la gestion d'actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état de fournir des services durables et de qualité aux citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE le plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la municipalité et à fournir des services durables et de qualité conformes au niveau de service convenu ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a pris connaissance du guide relatif au PGA du Ministère ainsi que des outils y afférents et qu'elle comprend chaque partie constituant le PGA ;

CONSIDÉRANT QUE le PGA permet d'optimiser l'utilisation des ressources financières et humaines en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière plus proactive ;

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton s'engage à ;

- Élaborer et mettre en œuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux ;
- Transmettre, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation au plus tard le 30 novembre 2024 le sommaire PGA ainsi que les informations requises par ce dernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) PGA – Offre de service pour assistance technique;

Résolution 2024-04-9539

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton souhaite élaborer et mettre en œuvre un Plan de gestion des actifs en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux;

CONSIDÉRANT QUE Québeceau Consultants inc. ont présenté une offre de services au taux horaire de 145\$ de l'heure taxes en sus pour une banque de 40 heures relativement à la préparation du plan municipal de gestion des actifs en eau;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu de retenir les services de Québeceau Consultants inc. au taux horaire de 145\$ de l'heure taxes en sus pour une banque de 40 heures relativement à la préparation du plan municipal de gestion des actifs en eau conformément à leur offre de services du 1^{er} avril 2024 et autorise le directeur général à signer l'offre de services pour la Ville de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Varia

- 1) Formation Rôles et responsabilités des Élus;

Résolution 2024-04-9540

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton a reçu une offre relative à une formation sur les rôles et responsabilités des élus.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyée par la conseillère Josée Pérusse et, résolu de ne pas retenir l'offre présentée par Cain Lamarre en date du 6 mars 2024 relativement à une formation sur les rôles et responsabilités des élus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Journal du Haut-St-François – nomination représentant;

Résolution 2024-04-9541

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault et appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, et résolu de nommer madame Daphné Raymond à titre de représentante de la Ville de Cookshire-Eaton sur le conseil d'administration du Journal du Haut-Saint-François;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Adoption règlement barrage 348-2024

Résolution 2024-04-9542

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 4 mars 2024;

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été déposé le 19 mars 2024;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphné Raymond et appuyée par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, et résolu d'adopter le

règlement 348-2024 pour la réfection du Barrage à Sawyerville décrétant un emprunt d'un montant de 1 101 945 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Adoption Règlement Bâtiment Birchton 349-2024

Résolution 2024-04-9543

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 4 mars 2024;

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été déposé le 19 mars 2024;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse et appuyée par la conseillère Daphné Raymond, et résolu d'adopter le règlement 349-2024 pour la construction de nouveaux bâtiments à Birchton décrétant un emprunt d'un montant de 780 238 \$, conditionnel à l'obtention de la subvention PRACIM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Paiement facture RCGT

Résolution 2024-04-9544

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Raymond Chabot Grand Thornton portant le numéro 2830943 au montant total de 11 109,46\$, incluant les taxes, datée du 2 avril 2024, concernant les honoraires professionnels rendus pour la Brasserie des 11 comtés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Droit de préemption site de l'ancien hôtel sur la rue Principale (Utilisation logement ou hébergement)

Résolution 2024-04-9545

CONSIDÉRANT QUE le 4 décembre 2023, la Ville de Cookshire-Eaton a adopté le Règlement 336-2023 sur l'exercice du droit de préemption visant à identifier le territoire assujéti et les fins municipales pour lesquelles des immeubles peuvent être acquis;

CONSIDÉRANT QUE pour exercer le droit de préemption, un avis d'assujettissement doit être inscrit au registre foncier du Québec;

CONSIDÉRANT QUE par la présente résolution, le conseil souhaite assujettir au droit de préemption un immeuble lequel est situé à l'adresse suivante :
Rue Principale Est, lot #5 590 642.

CONSIDÉRANT QUE cet immeuble n'est pas la propriété d'un organisme public au sens de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (chapitre A-2.1) et qu'il n'a pas fait l'objet d'un avis d'assujettissement par un autre organisme municipal au sens de l'article 572.0.3 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19);

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton souhaite assujettir l'immeuble au droit de préemption pour des fins municipales d'habitations et/ou de logements abordables conformément à l'article 4 du Règlement 336-2023 sur l'exercice du droit de préemption;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyée par la conseillère Daphné Raymond et résolu que soit autorisée l'inscription, au registre foncier du Québec, d'un avis d'assujettissement d'une période de 10

ans, à l'égard de l'immeuble suivant, et ce, à des fins d'habitations et/ou de logements abordables :

Rue Principale Est, matricule : 1630 79 2375, lot : 5 590 642, appartenant à 9204-5046 Québec inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Autorisation présentation de demande de remboursement de taxe à la couronne.

Résolution 2024-04-9546

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble portant le numéro 4 488 073 du cadastre du Québec est propriété de Sa Majesté;

CONSIDÉRANT QUE des taxes foncières sur l'immeuble sont impayées;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts* et de son règlement d'application, la Ville peut demander que lui soit versé un paiement en remplacement de l'impôt foncier relativement à l'immeuble;

CONSIDÉRANT QU'une demande doit être remplie à cette fin;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu

QUE la directrice des finances et trésorière soit autorisée à remplir le formulaire de demande d'un paiement en remplacement de l'impôt foncier ainsi que tout autre document nécessaire relatif à cette demande.

QUE la directrice des finances et trésorière soit autorisée à effectuer toute action relative à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N. Période de questions

- A) Mme Carole St-Pierre demande qui sont les « Dribbleurs » et où seront les terrains.

Elle questionne les travaux d'entretien des chemins, notamment afin de savoir si le gravier dans le fossé peut être récupéré.

Elle aborde la question de la gestion des déchets dans la salle communautaire.

Elle se questionne sur le coût de location des salles.

O. Levée ou ajournement

Résolution 2024-04-9547

Sur la proposition de le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu que la séance ordinaire soit levée 20 h 25

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Martin Tremblay
Greffier